

REGLEMENT

DU TOURNOI AMICAL DE DOUBLES DU T.T. CORMERY TRUYES

# Table des matières

1. Description Tournoi
	1. [Responsable du tournoi 2](#_TOC_250009)
	2. [Détails du tournoi 2](#_TOC_250008)
	3. [Juge-arbitre 2](#_TOC_250007)
2. [Règlement :](#_TOC_250006)

ARTICLE 1. Organisation Matériel 2

[ARTICLE 2. Organisation sportive 2](#_TOC_250005)

[ARTICLE 3. Inscriptions 2](#_TOC_250003)

[ARTICLE 4. Droit d’engagement 2](#_TOC_250002)

[ARTICLE 5. Equipement 3](#_TOC_250001)

[ARTICLE 6. Récompenses 3](#_TOC_250000)

ARTICLE 7. Observation diverses… 3

#  Description Tournoi

## Responsable du tournoi

M. Christian Vivet

E-Mail : passionping37@gmail.com

## Détails du tournoi :

Le club de Tennis de Table Cormery Truyes vous invite à participer le 23 mai 2025 à partir de 19h00 au

**tournoi amical de Doubles non homologué** qui se déroulera à l’adresse suivante :

Salle Henry Conzade - Complexe sportif - 11 Rue Château Jouan - 37320 Truyes

## Juge-arbitre :

M. Dubois Alain

E-Mail : aldubain@orange.fr

#  Règlement :

## ARTICLE 1. Organisation Matériels

Le tournoi se disputera sur 9 tables et sera ouvert au maximum à 24 paires de doubles suivant l’ordre d’arrivée des inscriptions.

La salle sera ouverte aux participants à partir de 19h00.

## ARTICLE 2. Organisation sportive

Les joueurs seront répartis dans 2 tableaux A et B suivant leurs niveaux et suivant les inscriptions.

|  |  |
| --- | --- |
| TABLEAU A | Somme des points des classements des 2 joueurs inférieure à 1800 points |
| TABLEAU B | Somme des points des classements des 2 joueurs égale ou supérieure à 1800 points |

Pointage à partir de 19h15. Début des rencontres à 20h00.

Les parties se dérouleront au meilleur des 3 manches gagnantes de 11 points.

Suivant le nombre d’inscrit par tableau, Les équipes seront réparties en fonction de la somme des classements des deux joueurs.

* Dans une phase préliminaire en poules suivi d’une phase finale.
* Dans un tableau de classement intégral.

## ARTICLE 3. Inscriptions

Ce tournoi amical de doubles non homologué est ouvert aux adhérents du TTCT, aux licenciés FFTT non adhérents au TTCT ainsi qu’à toute personne extérieure non-licenciée.

Les inscriptions doivent parvenir au club de Cormery Truyes avant le 18 mai 2025 à 14h00 par courriel à passionping37@gmail.com ou au Juge Arbitre de l’épreuve aldubain@orange.fr en indiquant les noms/prénoms/club et classement des pongistes de début de 2ème phase.

## ARTICLE 4. Droit d’engagement

Le droit d’engagement est fixé à 5€ par joueur, soit 10€ par paire à régler lors du pointage.

## ARTICLE 5. Equipement

Une tenue correcte est exigée (short ou jupette et maillots conseillés). Chaussure de salle obligatoire.

Les balles de couleur blanche seront fournies par le TT Cormery Truyes.

Des raquettes pourront être prêtées au besoin par le TT Cormery Truyes.

## ARTICLE 6. Récompenses

Les deux premières paires de chaque tableau seront récompensées.

## ARTICLE 7. Observations diverses

Tout au long de la soirée, une buvette sera à la disposition de tous.

Le TTCT décline toutes responsabilités en cas de vol, perte ou accident.

Au cours de la manifestation, des photographies des joueurs pourront être prises et diffusées dans le cadre d’une publication d’ordre associatif et/ou sportif sur les seuls supports suivants : site internet du TTCT, Page Facebook du TTCT, Articles de presse.

Le club se réserve le droit de toutes modifications du présent règlement pour une meilleure organisation. Le fait de s’engager et participer implique l’acceptation du règlement et des modifications éventuellement survenues.